Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **81 (1955)**

Heft 4

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

81e année 19 février 1955 N° 4

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les quinze jours

Abonnements:
Suisse: 1 an, 24 francs
Etranger: 28 francs
Pour sociétaires:
Suisse: 1 an, 20 francs
Etranger: 25 francs
Prix du numéro: Fr. 1.40
Ch. post. « Bulletin technique de la Suisse romande » N° II. 57 75, à Lausanne.
Expédition
Imprimerie « La Concorde » Terreaux 31 — Lausanne.
Rédaction
et éditions de la S. A. du Bulletin technique (tirés à part), Case Chauderon 475
Administration générale
Ch. de Roseneck 6 Lausanne

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Comité de patronage — Président: R. Neeser, ingénieur, à Genève; Vice-président: G. Epitaux, architecte, à Lausanne; Secrétaire: J. Calame, ingénieur, à Genève — Membres, Fribourg: MM. P. Joye, professeur; † E. Lateltin, architecte — Vaud: MM. F. Chenaux, ingénieur; A. Chevalley, ingénieur; E. d'Okolski, architecte; Ch. Thévenaz, architecte — Genève: MM. † L. Archinard, ingénieur; Cl. Grosgurin, architecte; E. Martin, architecte — Neuchâtel: MM. J. Béguin, architecte; R. Guye, ingénieur — Valais: MM. J. Dubuis, ingénieur; Burgener, D. architecte.

Rédaction: D. Bonnard, ingénieur. Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Conseil d'administration
de la Société anonyme du Bulletin technique: A. Stucky, ingénieur, président; M. Bridel; G. Epitaux, architecte; R. Neeser, ingénieur.

Tarif des annonces

1/1 page		Fr. 264.—
1/2	»	» 134.40
1/4	»	» 67.20
1/8	»	» 33.60

Annonces Suisses S. A. (ASSA)

Place Bel-Air 2. Tél. 22 33 26
Lausanne et succursales

SOMMAIRE : *Comportement du barrage de Bou-Hanifia durant la 1re décade d'exploitation*, par J. C. Ott, ingénieur principal à la Société générale pour l'industrie, Genève. — Société vaudoise des ingénieurs et des architectes : *Relations entre l'ingénieur et ses subordonnés.* — Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne : *Doctorat ès sciences techniques honoris causa.* — *Diplômes.* — Nécrologie : *Edmond Fulpius, ingénieur.* — Les Congrès : *Congrès international des matériaux pour l'aviation et les projectiles-fusées.* — Bibliographie. — Carnet des concours. — Service de placement. — Documentation générale. — Documentation du batiment. — Nouveautés, Information diverses.

COMPORTEMENT DU BARRAGE DE BOU-HANIFIA

durant la 1re décade d'exploitation

par J. C. OTT, ingénieur principal à la Société générale pour l'Industrie, Genève

Il est nécessaire de jeter parfois un regard en arrière sur les ouvrages que l'on a vus s'ériger au cours des années.

Nous nous proposons de résumer ici le résultat de quelque dix ans de mesures et d'observations sur le barrage de Bou-Hanifia dont nous avons décrit la construction dans le *Bulletin technique de la Suisse romande* des 5 et 19 février 1944 [1].

Nous nous référerons aux divers chapitres de notre premier article dans lequel le lecteur trouvera la description des organes faisant l'objet de nos commentaires.

Nous développerons enfin quelques considérations sur l'évolution des digues en enrochement.

Nous devons à la bienveillance de M. G. Drouhin, directeur du « Service de la colonisation et de l'hydraulique » de l'Algérie, de nous avoir à deux reprises, en 1947 et en 1952, donné l'occasion de procéder à une inspection détaillée des lieux et de prendre connaissance des mesures poursuivies par ses services depuis la première mise en eau en 1941.

I. Travaux d'étanchement

Un rappel succinct des travaux exécutés nous paraît nécessaire pour saisir la relation existant entre le débit des pertes, le chemin des infiltrations et la constitution des écrans.

Le mur de pied est formé de divers éléments en béton coulé « à pleine fouille ». Il est soudé de part et d'autre au terrain par des injections de ciment délimitées par les panneaux C, E, F, G, et H (fig. 44). Il se prolonge latéralement par les panneaux suivants :

	RG	RD	Surface
— Ecran principal	A, B, D, E	I, J, K, L	41 200 m²
— Ecran secondaire	I à VI	I à III	21 400 m²
		Total	62 600 m²

qui constituent les écrans d'injection proprement dits.

L'écartement des forages verticaux va en croissant à mesure qu'on s'écarte de la vallée ; il varie entre 1,50 m et 4 m. En outre, l'écartement est réduit en profondeur dans les zones essentiellement sableuses des panneaux B et D et V (RG). Il ne dépasse pas 2 m dans les zones traitées aux produits chimiques (fig. 44).

Rappelons que les écartements fixés au projet ont été maintenus sauf pour les panneaux I et J, où ils ont été réduits pour tenir compte de la nature très sableuse du terrain et de la disposition défavorable (perpendiculaire à l'écran principal RD) des diaclases virtuelles.

En cours d'exécution les travaux complémentaires suivants ont été décidés.

[1] Désigné ci-après par *B. T.* 1944.